



ALGERIE TELECOM spa

DIRECTION OPERATIONNELLE DE DJELFA
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
NIF . 000 216 299 033 049

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° AT/DO17/07/2018

La direction opérationnelle de DJELFA lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir une **SHORT-LIST** d'entreprises aptes à réaliser pour le compte de direction opérationnelle de Djelfa, les travaux suivants :

- **Constructions des lignes d'abonnés.**
- **Maintenance, réhabilitation et développement des réseaux urbains.**

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, sont invitées à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques suivantes :

1. Lettre d'intention datée et signée par le personne habilitée de l'entreprise ; (modèle à retirer auprès de la direction opérationnelle de Djelfa).
2. Une copie de l'extrait du registre de commerce de l'entreprise.
3. Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF).
4. Les renseignements justifiant les capacités humaines, matérielles, financières et en références professionnelles (attestation de bonne exécutions, PV de réception des travaux...) de l'entreprise.

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en cours de validité sous peine de rejet.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenues obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée sous pli fermé anonyme portant uniquement la mention suivante :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 07 /2018

DIRECTION OPERATIONNELLE DE DJELFA

« A NE PAS OUVRIR »

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{eme}) jour à 14h00 à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Djelfa.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.